Genre du véhicule		Marque de fabrique	Туре			Fiche d'homologa	tion N°
Machine de travail (véhicule spécial)		COLES	Hydra Transit 25 T		CH 5165 04		
Constructeur Identification	*Coles Transi	LIMITED, Sunderland / Engl t 25 T* sur la plaquette		teur			
Plaquette constructeur N° du châssis Identification du moteur Importateur principal Véhicule homologué	à droite, sur "V-555" à droi	paroi arrière; plaquette paroi arrière ite, à l'avant, sur la cul G, Baumaschinen, 8023 Zuri	lasse (frappée				
Nombre de vitesses Frein de service	que sous charge	2-circuits, à expansion	es roues I)	Moteur Marque Construction Carburant Refroidissement Alésage Cylindrée	CUMMINS V D eau 117,48 9082	Type Temps Position Nombre cylindres Course CV-Impôt	V-555-C215 4 avant 8 104,78 46,26
Frein auxiliaire Frein d'arrêt Ralentisseur Contrôle 2 circuits	les_roues, (à à ressorts +	nt, non progressif		Puissance en kW DIN CV Bruit à proximité Silencleux Mesure des gaz	148,5 202 94	0 / 1000 x Ø 30 3,5	
Dimensions	2/300x300x230 1 av	Indic. vitesse km/h Rétroviseurs MARAGEM . Attelage	/gauche / droite	Poids Poids à vide Charge utille Poids total Garantie fabr. Dimens, pneus Ply/bars Charge pour V max	11100 11100 14,00 R 24 ***/ 10,0 12100 65	11100 11100 11100 14.00 R 24 *** / 10,0 12100 65	total 22200 22200 23580 (Variantes voir remarques)
Longueur Largeur Hauteur Porte à faux lat. av ar Distance volant - vers l'avar	4730	Essieu double av Voie av 2070 Voies av	- ar 2070 ar 2070	Garantie poids remo Garantie poids remo Garantie poids de l'e Poids remorquable t Vitesse maximale se Vitesse maximale te	rquable sans frein ensemble esté elon le constructeur		65km/h

Equipment §)	HCR (E)					Indications pour le permis de circulation					
Feux de route Feux de croisement	HCR (E)				1	- Genre du		Machine de travail (véhicule spécial)			
Feux de position Feux rouges Feux stop Clignoteurs av Catadioptres av	Ř (£)	dans HCR 4/5 (R) ar 2a (I		vehicule . Marque et type)	COLES	Hydra Transit 25 T			
				ar 2a (E)		Homologation N° C	СН	5165 04			
Feux de gabarit a	4 /5/	1		ar 1/CH	1 1107 01	Carrossene		camion-grue	· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·		
Feux complémentaires Eclairaga plaque Essuis-glace	l/ sépare	ş	•			Places	total	1,	avant		
Avertisseurs	LUCAS 6H el ou d'autres		homologué	avec/EXTS le	ave-glace	Polds à vide Charge utile Polds total		22200 - 22200	Carburant CV-Impôt Cylindrée	D 46,26 9082	

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Yéhicule spécial : poids total = 22 200 kg, porte à faux AR = dépasse les 80 % de l'empattement, longueur = 10 460 mm.
- **) Transmission : avec embrayage hydraulique; verrouillage mécanique sel. CCE art. 20/4; frein à ressorts.
- ***) Direction : le dispositif de direction hydrostatique pour le véhicule au travail est déclenché automatiquement lorsque la cabine est en position de circulation.
 - Entraînement : sur toutes les roues avec déclenchement de la traction arrière.
- +) Frein auxiliaire : pression de service passant par soupape de garde à 4 circuits; libération de secours par tirette dans cabine (plombage non exigé); libération de secours mécanique par vis dans les cylindres à ressort.
- ++) Mesure du bruit selon 1'OCE: avec le véhicule en marche = 21.3 km/h, 30UT = 87.5 dB/A.
- +++) Insonorisation : sortie d'air au carénage arrière du moteur recouverte par un écran d'absorption.
 - §) Equipement : livrable sur demande avec une rallonge de la flèche; contrôler le poids.

A noter dans le permis de circulation:

- 125 autorisation spéciale obligatoire;
- 137 signalisation jaune/noir: les deux côtés de l'extrémité de la grue, l'arrière du véhicule, le porte à faux Alt avec le signal selon OCE 35/4 et panneau avec feu de rabarit rouge:
- 139 doivent être enlevés : les socles des béquilles;
- 140 les béquilles doivent être rentrées et assurées; .
- 141 doivent être assurées : la cabine en position de circulation, la flèche doit être repliée et abaissée sur l'appui,
 la tourelle, le crochet de la grue fixée par un câble à l'arrière; la direction sur les roues
 arrière bloquée; le blocage hydraulique de la suspension doit être déclenché.